

Réservé à l'administration :
Réception le : Heure :
Foyer existant : OUI / NON
Modalité règlement :

INSCRIPTION - Année 2026/2027

ELEVE

Nom : Prénom :
Date de naissance : Sexe : M F
Adresse :
Code postal / Ville :
Téléphone : Email :
Etablissement scolaire fréquenté : Niveau scolaire 2026/2027 :

RESPONSABLE LEGAL 1 (pour élève mineur)

Nom : Prénom : Date de naissance :
Lien avec l'élève : Père Mère Autre, préciser :
Téléphone : Email :
Adresse de facturation (si différente) :
Code postal / Ville :

RESPONSABLE LEGAL 2 (pour élève mineur)

Nom : Prénom : Date de naissance :
Lien avec l'élève : Père Mère Autre, préciser :
Téléphone : Email :
Adresse :
Code postal / Ville :
Je souhaite avoir un accès numérique à « Mon Espace Foyer » pour le suivi du parcours musical : Oui Non

COURS consultables et téléchargeables sur les sites des villes

FORMATION MUSICALE	INSTRUMENT	PRATIQUE COLLECTIVE
.....	1 ^{er} choix : <input type="checkbox"/> Guilherand-Granges <input type="checkbox"/> Saint-Péray <input type="checkbox"/> et / <input type="checkbox"/> ou	Choix : <input type="checkbox"/> Guilherand-Granges <input type="checkbox"/> Saint-Péray
<input type="checkbox"/> Guilherand-Granges <input type="checkbox"/> Saint-Péray	2 ^{ème} choix : <input type="checkbox"/> Guilherand-Granges <input type="checkbox"/> Saint-Péray	

DROIT A L'IMAGE

J'autorise Je n'autorise pas

L'Ecole de Musique de Guilherand-Granges / Saint-Péray à photographier et à utiliser mon image ou celle de mon enfant mineur.

ACCUEIL ET PRISE EN CHARGE DES ELEVES

L'accueil est assuré du début de l'heure du cours à la fin de ce cours. Le responsable légal est tenu de s'assurer de la présence du professeur, le cas échéant, l'établissement décline toute responsabilité en cas d'accident. Du début à la fin du cours, l'élève est placé sous la responsabilité du professeur.

REGLEMENTS INTERIEUR ET PEDAGOGIQUE

Disponibles sur les sites Internet des villes de Guilherand-Granges et de Saint-Péray.

TARIFS

	Tarif 1 : Cours collectifs				Tarif 2 : Cours complet				Tarif 3 : Cours complet 2 instruments			
	Formation musicale Jardin musical, éveil, initiation Ateliers suivant le niveau requis				1 instrument, formation musicale, pratique collective				2 instruments, formation musicale, pratique collective			
	Quotient familial				Quotient familial				Quotient familial			
	0-700	701-1200	1201-2000	2001 et +	0-700	701-1200	1201-2000	2001 et +	0-700	701-1200	1201-2000	2001 et +
Enfants Guilherand-Granges et St-Péray	80 €	120 €	130 €	150 €	230 €	285 €	295 €	325 €	400 €	450 €	460 €	490 €
Adultes Guilherand-Granges et St-Péray	105 €	145 €	155 €	175 €	280 €	335 €	345 €	375 €	450 €	500 €	510 €	540 €
CCRC* Enfants	200 €				1 740 €				/			
CCRC* Adultes**	250 €				2 000 €				/			
Enfants extérieurs	735 €				1 740 €				/			
Adultes** extérieurs	845 €				2 000 €				/			

Calcul du quotient familial : revenu fiscal de référence / 12 / nombre de parts

***Communauté de Commune de Rhône Crussol :** Habitants des communes : Alboussière, Boffres, Champis, Charmes sur Rhône, Chateaubourg, Cornas, Saint-Georges-lès-Bains, Saint-Romains de Lerps, Saint-Sylvestre, Soyons, Touloud.

**Sont considérés comme adultes ceux qui sont fiscalement indépendants

***Sous réserve du vote des assemblées délibérantes

REDUCTIONS

Réduction de 20% pour le 2^e élève et de 30% à partir du 3^e élève d'une même famille de Guilherand-Granges ou de Saint-Péray à appliquer sur le tarif le moins élevé. **TOUTE ANNÉE COMMENCÉE EST DÛE EN TOTALITÉ.**

MODALITES DE PAIEMENT DES FRAIS DE SCOLARITE

- Paiement en 1 fois à la réception du titre de la perception (octobre 2025)
- Paiement en 3 fois par prélèvement automatique (octobre 2025, novembre 2025, janvier 2026)

PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'électricité, de téléphone, quittance de loyer...)
En cas de non-présentation de celui-ci, les tarifs extérieurs seront appliqués
- Avis d'impôts 2025 (sur les revenus 2024)
- Si demande de paiement en 3 fois, joindre au nom du responsable 1 : les 2 mandats SEPA téléchargeables sur les sites de la ville de Guilherand-Granges et de Saint-Péray + un RIB

Je certifie l'exactitude de ces renseignements.

Fait à Le.....

Signature de l'élève majeur
ou du responsable légal 1 (pour élève mineur)

Règlement général sur la protection des données : les données personnelles, collectées via ce formulaire sont traitées par l'Ecole de musique de Guilherand-Granges et Saint-Péray, dans le cadre de la gestion administrative, pédagogique et financière des inscriptions. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'opposition à certains traitements (notamment la diffusion de l'image).

Pour toute demande, vous pouvez contacter l'école par e-mail à : ecole.musique@guilherand-granges.fr ou par courrier à : 142 avenue Georges Clemenceau – 07500 Guilherand-Granges